



NOUVEAUTE 2023

Formation : Droit du travail pour les managers

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les principes directeurs du droit social inhérents à l'exercice des fonctions managériales,
- Appréhender au mieux la gestion des équipes au quotidien,
- Maîtriser les principales modalités d'embauche (CDI, CDD, intérim, Temps complet, Temps partiel),
- Maîtriser les règles relatives à l'établissement des contrats de travail,
- Appréhender les clés de la bonne intégration des collaborateurs (on boarding, préparation de l'arrivée, définition du cadre de travail, préparation des outils de travail),
- Maîtriser les principales règles relatives à la gestion de la période d'essai,
- Maîtriser les principes relatifs à la gestion du temps de travail des équipes (modalités de décompte du temps de travail, heures supplémentaires, forfaits jours...),
- Maîtriser les principes relatifs à la gestion des congés payés et aux périodes de suspension du contrat de travail,
- Maîtriser les principes fondamentaux du droit et de la procédure disciplinaire,
- Aborder les contours de l'obligation de sécurité de l'employeur et des principes de prévention des risques professionnels,
- Connaître les principes fondamentaux liés à la rupture du contrat de travail,
- Appréhender les principales obligations liées à la tenue des entretiens (entretiens annuels, professionnels, forfaits jours, disciplinaires),

Intervenants : Mathieu LAJOINIE – Flavien COMBEAUD – Avocats - JABERSON

Déroulé pédagogique :

De 9h à 12h30

- Quiz introductif
- Introduction générale :

Rappel des principes généraux de droit du travail en matière de contrats de travail : éléments déterminants et droits et obligations afférentes

- Les différentes formes de contrats de travail ou de collaboration :

Le CDI, le CDD, l'intérim, les contrats spécifiques,
Le temps complet, le temps partiel, les conventions de forfaits,

Public :

Dirigeants de TPE/PME, directeurs et responsables commerciaux, commerciaux, responsables de magasin, DRH, responsables RH, juristes, managers

Prérequis :

Avoir une expérience ou intervenir en management

Coût par participant :

500 € HT / adhérent

700 € HT / non adhérent

Cette formation peut être prise en charge par votre OPCO.

Lieu : Aix en Provence (13)

Date : 28 avril 2023

Délai d'accès :

10 jours avant le début de la formation

Durée : 1 journée (7h)

Présentiel Distanciel
 Blended

Contact pédagogique :

Coralie BENITO

04 90 31 55 19

coralie@ariasud.com

Contact administratif :

Laure DUPIN

04 90 31 55 08

laure.dupin@foodinpaca.com



PERFORMANCE INDUSTRIELLE



ACHATS & SUPPLY CHAIN MANAGEMENT



QUALITÉS DES PRODUITS



R&D MARKETING



ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE



COMMERCIALISATION & MARCHÉS



RESSOURCES HUMAINES



FONCTIONS SUPPORT



- o La rédaction des contrats de travail :

Les principales mentions obligatoires,
Les spécificités des contrats courts,
Les spécificités des contrats de travail à temps partiel,
Le cas particulier des conventions de forfaits,
L'importance de la fiche de fonctions,

- o La préparation de l'accueil des collaborateurs

- o L'exécution de la période d'essai :

La période d'essai,
Le renouvellement éventuel de la période d'essai,
La rupture de la période d'essai : cadre et délais,

De 13h30 à 17h

- o La gestion du temps de travail :

Définition du travail effectif,
Durée quotidienne et hebdomadaire de travail,
Durée légale du travail,
Les temps de repos obligatoires,
Les horaires de travail,
Les heures supplémentaires,
Le contrôle de la durée du travail,
Les congés payés,
Les périodes de suspension du contrat,

- o Les contours de l'obligation de sécurité et du principe de prévention :

Les principes généraux de l'obligation de sécurité et de prévention des risques professionnels,
Les principaux risques à prévenir (accidents, maladies professionnelles, harcèlement discrimination),
Les risques psycho-sociaux, le stress

- o Les principes relatifs à la procédure disciplinaire :

Les faits sanctionnables / non sanctionnables
L'échelle des sanctions (rôle du règlement intérieur)
La prescription des faits fautifs
La procédure disciplinaire





o La rupture du contrat de travail :

- La démission
- La rupture conventionnelle
- Le licenciement
- Le départ à la retraite
- La mise à la retraite

o Les entretiens :

- Les entretiens d'évaluation
- Les entretiens professionnels
- Les entretiens forfaits jours

o Cas pratiques

o Echanges et recommandations pratiques

3

Méthodes pédagogiques :

Méthodes participatives
 Alternance d'apports théoriques, d'exercices et de mises en situation
 Partage d'expériences

Evaluation des connaissances :

Exercices et cas pratiques et/ou questionnaires d'évaluation. Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme.

Moyens mis en place pour suivre l'évaluation de la formation :

Feuilles d'émargement et attestation de formation.

Cette formation se déroule dans un lieu accessible aux personnes à mobilité réduite. Notre référent handicap se tient par ailleurs à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation : contactez Laure DUPIN, votre contact administratif.

Programme mis à jour le 06/09/2022

Organisme de formation :



N° de déclaration d'activité :
93840215384

N° de Certificat Qualiopi :
FR064985-01



PERFORMANCE INDUSTRIELLE



ACHATS & SUPPLY CHAIN MANAGEMENT



QUALITÉS DES PRODUITS



R&D MARKETING



ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE



COMMERCIALISATION & MARCHÉS



RESSOURCES HUMAINES



FONCTIONS SUPPORT